



UNIEUX . COMMUN[e]

GEORGES
Eziffra

23-26
MARS
2017

N° 44 - Février 2017



DOSSIER
Démocratie : le Conseil Municipal Enfants
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Compte-rendu des Conseils de Quartier



24 janvier

Conférence "Entre deuil et généalogie"

Histoires familiales, angoisses, choix de vie, la conférence sur la psychogénéalogie animée par Françoise Robert a été un réel succès avec près de 80 personnes réunies à la médiathèque.



Décembre 2016

Exposition des crèches de Noël

Plus de 2 400 visiteurs se sont déplacés pour découvrir l'exposition de crèches de l'église du Bourg. L'atelier Art'Ux et l'atelier Art'Ux-enfants exposaient 7 crèches toutes plus originales les unes que les autres : en vitraux, en pâtes, en bois... D'autres artistes locaux, fidèles chaque année, ont contribué au succès de l'exposition.



24 janvier

Remise des prix du concours de décorations de Noël

Félicitations à tous les participants du concours des balcons de Noël ! Tous ont été récompensés pour leurs idées créatives et leur participation à l'embellissement de la commune pendant les fêtes de fin d'année.

Les gagnants sont : catégorie lumineux, 1er Famille Malot ; 2e Famille Rousson ; 3e Famille Charmet ; 4e Famille Mongiraud ; 5e Famille Maillet. Catégorie non lumineux : 1er famille Cotte, 2e Famille Dupeyron. Catégorie mixte : 1er famille Pontvianne ; 2e famille Arnal ; 3e Famille Reymond.



11 décembre 2016

Marché de Noël du Bourg

Le traditionnel Marché de Noël a réuni de nombreux visiteurs autour de Louis Boulon, clown jongleur, d'un vin chaud ou d'une crêpe dans une ambiance country ! Le père Noël quant à lui a contribué à la bonne humeur en distribuant des papillotes pour les enfants !



Janvier 2017

Réunion publique : Finances communales

Comme chaque année depuis 8 ans, le maire Christophe Faverjon a évoqué les grandes lignes du budget lors d'une réunion publique. Après avoir fait le point sur la situation financière de la commune, de nouvelles pistes d'économies ont été abordées comme l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.



LE MAIRE

Après une large concertation, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h en semaine et de 00h30 à 5h les vendredis et samedis soir.

L'objectif est double : contribuer au développement durable et réaliser une importante économie budgétaire.

A l'occasion de la COP 21, la France a pris d'importants engagements pour faire face aux enjeux climatiques, la Ville d'Unieux compte bien y prendre sa part. La réduction de la consommation énergétique en constitue un élément essentiel. L'énergie la plus facile à économiser est celle qui n'est pas utile aux habitants comme l'éclairage public en milieu de nuit. Cette action s'ajoute aux nombreuses réalisations de la Ville en faveur de la réduction des dépenses énergétiques telles que l'isolation thermique (40% du budget investissement), l'installation d'éclairage basse consommation, l'aide communale en direction des habitants pour leurs travaux en matière d'économie d'énergie. Dans un contexte de forte baisse des dotations de l'Etat aux communes, la municipalité poursuit sa recherche d'économies de manière à ne pas augmenter la fiscalité ni réduire la qualité du service public. Cette mesure représente une économie importante d'environ 48 000€ par an. Elle sera également un élément de tranquillité publique en limitant les regroupements nocturnes.

Mais une telle mesure, avant d'être prise, nécessitait un large débat dans la commune, ainsi nous vous avons proposé de donner votre avis à l'occasion des Conseils de quartier de l'automne, par l'intermédiaire du journal municipal ou encore par internet et téléphone. Plusieurs centaines d'entre vous ont participé à cette consultation et aux deux tiers vous nous avez exprimé votre accord avec cette mesure.

Suite à cette concertation, j'ai pris l'engagement de faire un bilan avec vous après une année de mise en œuvre, et de consacrer un quart de l'économie réalisée pour la modernisation et la sobriété énergétique de notre réseau d'éclairage public.

Unieux rejoint ainsi la centaine de communes du Département qui a déjà adopté cette mesure, parfois depuis plusieurs années.

Cordialement, Christophe FAVERJON
Maire d'Unieux

Sommaire

04 - ACTUALITÉS

Au Moulin de nos Fermes, vente directe - Nouveaux services - Carnaval d'Unieux - Inscriptions vide-grenier - Travaux : Salle Gabriel Crépet - Déjections, un geste simple pour une ville propre - Lutte contre les chenilles processionnaires.

07 - EVENEMENT

Les doyens d'Unieux à l'honneur - Repas du C.C.A.S

10 - DOSSIER

Démocratie : Le Conseil Municipal Enfants

14 - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu des Conseils de quartier d'automne 2016

16 - ZOOM SUR...

Le Centre Technique Municipal (CTM)

18- SPORT ET ASSOCIATIONS

Dong du sang : signature d'une convention - UFOR : Quelques nouvelles du club - Centre social : Ambiance Mille et Une Nuit lors du réveillon solidaire.

20 - CULTURE

24e Festival Georges Cziffra

21 - TRIBUNES

22 - DÉTENTE

23 - ANNUAIRE & ÉTAT CIVIL

VENTE DIRECTE Des producteurs au Moulin de la Fenderie !



Depuis plusieurs années, un groupe d'agriculteurs cherche à ouvrir un magasin de producteurs dans l'Ondaine.

Après la visite de plusieurs locaux, leur choix s'est porté sur le local du Moulin de la Fenderie à Unieux, patrimoine du SMAGL (Syndicat Mixte des Gorges de la Loire).

Grâce à l'aide de la Région, de la Ville d'Unieux et du SMAGL, le projet de ces agriculteurs va enfin voir le jour. En avril 2017, le magasin de producteurs : « Au moulin de nos fermes » ouvrira ses portes et proposera des produits locaux issus des fermes environnantes :

- Fromage et produits laitiers de brebis (*Ferme des brebiquettes à Riotord*)

- Fromage et produits laitiers de chèvre (*Ferme aux petits sabots à St Victor Malescours*)
- Fromage et produits laitiers de vache (*GAEC des Colombes à Marlhes*)
- Viande de porc et charcuterie (*GAEC de Pérusel à St Genest-Malifaux*)
- Viande de veau et œufs (*Dany Souvinget à St Didier en Velay*)
- Viande de bœuf et charcuterie (*GAEC de la Pierre Barret à Rochetaillée*)
- Volaille et charcuterie (*GAEC Alberjo à St Victor Malescours*)
- Viande ovine (*GAEC de Coutenson à Bas en Basset*)
- Fruits et jus de fruits (*Joris Curtil à Vinzieux*)
- Fruits rouges, confiture et sirop (*GAEC des Fromentines à Jonzieux*)
- Légumes (*GAEC du Val d'Ance à Tiranges & GAEC les Jardins Rambertois à St Just St Rambert*)

Il y aura aussi du vin, du miel, des lentilles, des pâtes, de l'huile, de la farine, des glaces, des escargots.... Bref, tout ce qui provient des fermes !

Ouvert le mercredi et le vendredi de 9h à 19h, Le samedi de 9h à 13h. Les agriculteurs, eux-mêmes vendront leurs produits et seront ravis d'échanger avec vous sur leurs modes d'élevage, de culture et de fabrication.

NOUVEAUX SERVICES

[[[RAMONAGES & SERVICES DIVERS MIRV'ANA MULTISERVICES



Fort de ses 5 années d'expérience, Gaëtan Bufferne vous propose ses services pour le ramonage de votre cheminée. Le ramonage est obligatoire et doit être réalisé par une entreprise qualifiée. N'hésitez donc pas à contacter Gaëtan, diplômé et qualifié ! Lorsque l'opération sera accomplie, il vous remettra un certificat de ramonage.

Vous pouvez aussi faire appel à lui pour divers services comme du nettoyage ou des travaux de peinture.

Gaëtan Bufferne - Tél. 06.15.18.77.30
mirvana.multiservices@gmail.com

[[[FROMAGER LES FROMAGES TRADITION DE SAVOIE



Un nouveau fromager vient de s'installer au marché du Vigneron le samedi matin !

M. Barou vous propose tout un panel de fromages savoyards qu'il va chercher directement sur place. Son camion prendra également place le mercredi matin près du parc Prévert et le vendredi matin sur deux emplacements, au Bourg (Place Dechandon) et vers le Centre social du Val Ronzière.

[[[INSCRIPTIONS

Vide-grenier du Pertuiset



Le vide-grenier du Pertuiset aura lieu le dimanche 14 mai. **Inscriptions à partir du 2 mai (350 places)** aux Services Techniques de 8h à 12h et de 13h30 à 16h, munis d'une pièce d'identité. Tarif : 10 €.

ANIMATION Carnaval d'Unieux

La Ville d'Unieux organise son traditionnel carnaval le **vendredi 10 mars sur le thème du développement durable avec comme mascotte Wall E, personnage de dessin animé. Le programme :**

- 17h45 : Défilé au départ de la Mairie
- 18h30 : Spectacle «**Les Ecolopoux**» : Mr Tue Mouche et son assistant vous présentent leur sérum écocitoyen qui permet de trier les déchets et d'économiser les énergies sans aucun effort ! (Salle André Chauvy - sous la médiathèque)
- 19h30 : Défilé vers le parc Nelson Mandela
- 20h : Embrasement de M. Carnaval

En partenariat avec l'école de musique Musi'Val, la Maison de l'Amitié et le service Périscolaire de la Mairie.



Venez fabriquer
la mascotte
mercredi 22 février !

Tous les enfants sont attendus salle André Chauvy, **mercredi 22 février à 14h pour confectionner Wall E**, le Monsieur Carnaval 2017 qui sera ensuite exposé à la médiathèque en attendant le carnaval du 10 mars !

Spectacle «Les Ecolopoux»



A NOTER ...

[[[ÉVÉNEMENT

Anniversaire de mariage

Si vous souhaitez participer à cet événement convivial, que votre date de mariage est échu(e) avant juin 2017, vous pouvez venir vous inscrire au Pôle de Services (12 rue Etienne Visseyriat) avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire.

Vous serez alors inscrits pour la prochaine réception qui aura lieu au mois de juin 2017.

Petit rappel :

OR : 50 ans de mariage / DIAMANT : 60 ans de mariage / PALISSANDRE : 65 ans de mariage / PLATINE : 70 ans

[[[DÉCORATION

Médaille de la Famille Française

Les personnes désirant déposer un dossier de demande de Médaille de la Famille française* sont invitées à se présenter au Pôle de Services (12 rue Etienne Visseyriat) auprès de Mme DESCOURS ou au 04.77.40.29.60

**Les familles doivent avoir élevé au minimum 4 enfants. L'aîné doit avoir atteint l'âge de 16 ans.*

[[[ENSEIGNEMENT

Lycées A. Camus & J. Holtzer

Les deux lycées organisent leurs portes ouvertes :

Vendredi 10 mars de 17h à 19h

Samedi 11 mars de 9h à 12h

Venez nombreux !

TRAVAUX Salle Gabriel Crépet



Suite aux intempéries, le chantier de la Salle Gabriel Crépet a pris un peu de retard, malgré tout, les travaux avancent !

La phase de gros œuvre se termine (maçonnerie). La pose de la charpente démarrera mi-février avec l'entreprise SOCOMA. La société MARTIGNAT réalisera l'isolation de la toiture, opération qui prendra environ 4 semaines. Ensuite ce sera la pose des ouvertures, afin de mettre le site hors d'eau, hors d'air. Les travaux intérieurs de seconde œuvre pourront alors s'enchaîner.

DÉJECTIONS Un geste simple pour une ville propre !

Suite aux remontées des Conseils de Quartier et du CME quant à la présence régulière de déjections canines dans la commune, la municipalité a décidé de mettre en place des distributeurs de sacs dans certains lieux publics : médiathèque, accueil de la mairie, services techniques, Pôle de services, Quarto...

Le saviez-vous ?

Pour rappel, le ramassage des déjections est obligatoire. Une déjection non ramassée c'est 35€ d'amende.



NUISIBLES Lutte contre les chenilles processionnaires



Dans le bulletin municipal n°41 (Juin 2016), un article était consacré aux chenilles processionnaires et aux dangers qu'elles représentent. Voici un rappel concernant les méthodes naturelles à mettre en place pour lutter contre ce nuisible.

Entre septembre et février

Echenillage : couper la branche sur laquelle un nid s'est formé et détruire ce nid en le brûlant.

Entre octobre et février

Piégeage mécanique : pièges à mettre en place autour des troncs portant des cocons, à plus de 2 mètres de haut, hors de portée des enfants.

Entre mai et juin

Piégeage aux phéromones : pièges à mettre en place sur les branches à plus de 2 mètres de haut et à retirer à partir de septembre.

Nids à mésanges : mise en place de nichoirs spécifiques (diamètre du trou 32 mm). Une mésange peut manger plus de 250 chenilles par jour.

RENCONTRE Les doyens d'Unieux à l'honneur !

Christophe Faverjon, Maire d'Unieux et Gisèle Arzac, Adjointe aux affaires sociales sont allés rendre visite aux 6 doyens de la commune pour leur souhaiter une très bonne année 2017. Ils sont toujours très attendus et accueillis chaleureusement !



Monsieur THIVOLLET Paul
Né le 6.03.1922
à ST JEAN BONNEFONDS (42)

Entouré de sa fille qui joue le rôle de gardienne, il continue à occuper son domicile. C'est avec une grande lucidité qu'il nous a parlé de son passé notamment de l'époque où il est sorti de l'Ecole Normale.



Monsieur MOURGUE Jean
Né le 14.08.1921
à TOURNON (07)

C'est avec un grand sourire qu'il accueille les visiteurs. Il habite toujours sa petite maison et a su s'entourer pour assurer les diverses tâches d'entretien ou de préparation de ses repas.



Madame BAYON Marie
Née DEVILLE le 18.11.1914 au
CHAMBON FEUGEROLLES (42)

Hélas, depuis la visite des élus, Marie, qui se faisait une joie de leur donner rendez-vous l'année prochaine, s'est éteinte. Sincères condoléances à sa famille qui l'a toujours entourée à son domicile.



Monsieur SAHUC Jean
Né le 15.07.1920
à FIRMINY (42)

Résidant de la Maison de l'Amitié depuis plus de 3 ans, il participe aux diverses activités. L'état de santé de sa nombreuse famille reste une préoccupation permanente.



Madame PEYRARD Renée
Née JOSSERAND le 29.10.1919
à SAINT-ETIENNE (42)

Toujours en pleine forme, elle vit dans sa maison proche de celle de sa fille ce qui la rassure. Cette passionnée de peinture joue aujourd'hui régulièrement au scrabble et profite pleinement de la vie.



Madame TREVE Amélie
Née MATHIEU le 22.03.1919
à BALBIGNY (42)

Très active, elle participe régulièrement aux activités de son club. Toujours à son domicile, elle profite de la présence régulière de ses enfants et va se balader au parc Mandela dès que la météo est clémente !

REPAS DU C.C.A.S] 450 seniors réunis au Firmament !

Malgré les importantes chutes de neige dans la nuit du samedi au dimanche, 450 personnes ont bravé les intempéries pour participer au repas des seniors, proposé par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale.

Les conditions météo défavorables n'ont pas découragé les divers acteurs, que ce soit les transporteurs ou la Cuisine centrale, qui participent à la réussite de cette journée.

L'organisation de cette journée est possible grâce à l'aide des nombreux bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leur énergie pour aider à la préparation de la salle la veille. Cette année encore, plus d'une dizaine d'entre eux ont participé à la mise en place des tables et de la décoration avec soin et minutie.

Après la présentation des vœux et un discours de Christophe Faverjon, Maire d'Unieux, c'est autour d'un excellent repas que tous se sont retrouvés, en présence de nombreux élus au Firmament. Comme chaque année, un repas avait également lieu à la Maison de l'Amitié.

Le menu concocté par la Cuisine centrale était composé

d'un pâté en croûte de lapin, d'un gratiné de crabe, d'un sauté de biche en civet accompagné de ses légumes, d'un fromage et d'une bûche, le tout arrosé de vin blanc, rosé, vin rouge et du traditionnel pétillant. Pour l'occasion, des personnels des écoles ou des cantines scolaires se sont transformés en serveuses ou serveurs.

Dans la salle du Firmament, l'orchestre « les Poulakis », tant attendu par les seniors, a su mettre l'ambiance et la piste de danse n'a pas désempilé de l'après-midi.

Au moment du départ, les seniors étaient ravis de cette journée où ils avaient particulièrement apprécié la qualité du repas et le talent de l'orchestre !

La seule déception de cette journée a été l'absence de l'accordéoniste à la Maison de l'Amitié en raison de l'épaisse couche de neige dans sa commune.







DÉMOCRATIE Le Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal Enfants (CME) est un outil d'éducation à la citoyenneté. Outre le mode de désignation des élus, le fonctionnement du CME s'appuie sur celui d'une commune et de son Conseil municipal. Des groupes de travail à l'instar de commissions se réunissent pour travailler sur des projets qui seront soumis à l'ensemble des Conseillers lors de séances plénières. Le CME permet ainsi aux enfants de participer à la vie locale en portant des projets pour leur ville et ses habitants.

Qui sont les membres du Conseil Municipal Enfants ?

Le CME est un groupe d'enfants scolarisés dans l'une des 5 écoles élémentaires de la ville et élus par leurs camarades.

A Unieux, le CME regroupe 27 jeunes élus de CM1 et CM2. Pour cette année il s'agit de :

COMBIER Emerik, SZULCZYNSKI Mattéo, TUCCERI Roméo, SOLEILLANT Raphaël, ARRESTIER Romain, BERTHON Mael, GUIMET Isaure, OULAHAL Noah, PALISSE Ugo, SIDIBE Maimouna, NOWAK Camille, ESPINOSA Noa, TUREK Loan, ROBERT Nicolas, TOUATI Samia, USAÏ

Paola, SIRGUEY Ambre, OZDEN Emré, HAPPIETTE Sandy, TEIXEIRA Alicia, CABOT Justine, MARCON Emmy, MURAT Clémentine, BESSEYAN Anouk, BELLANCA Célèna, RIGO Samy, AKKOUI Dalila.

Ils sont aidés et accompagnés dans leurs démarches et leur rôle de futurs citoyens par des adultes bénévoles et des élus : Agnès Pestre, Fabrice Mialon, Jacqueline Bernard, Manu De Sa, Djida Ouchaoua, Liliane Matra, Juliette Hauw, Laurence Vernet et Eddy Beydon.

LES ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Comment se porter candidat ?

En début d'année scolaire, chaque candidat, élève de CM1, remplit un dossier de candidature accompagné d'une autorisation de ses parents. Ce dossier doit être visé par le directeur de l'école, puis être déposé à la Mairie. Chaque candidat rédige sa profession de foi, c'est-à-dire son programme électoral (les projets qu'il souhaite mener, ce qu'il trouve utile de réaliser pour les autres enfants d'Unieux, etc.).

Comment voter ?

Tous les enfants de CE2, CM1 et CM2 dans les écoles élémentaires peuvent voter, munis de leur carte électorale. Un véritable bureau de vote est mis en place dans chaque école avec urnes et isoïers. Une fois que tout le monde a voté, on compte le nombre de voix par candidat et ceux qui totalisent le plus de voix sont élus.

Et une fois élus ?

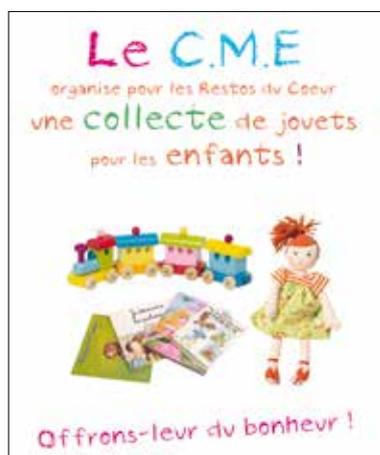
Une fois élus, les Conseillers Municipaux Enfants sont les représentants des enfants d'Unieux. Ils sont à leur écoute et participent à la vie de la commune. Dans chaque école, les élèves peuvent s'adresser aux Conseillers pour leur faire part de leurs demandes, remarques ou questions. Une boîte à idée est également disponible. La durée de leur mandat est de 2 ans. Le Conseil est renouvelé chaque année en septembre par moitié.



Elections à l'école du Val Ronzière

Pendant l'année scolaire, le CME se réunit 3 fois en séance plénière. La première réunion concerne l'installation des nouveaux élus, en octobre. Une seconde, en février, fait le point sur les projets en cours, les groupes de travail présentent leurs avancées et leurs réflexions qui sont soumises au débat. Enfin, en juin, le CME fait le bilan de l'année, c'est l'occasion de la remise des diplômes pour les CM2 qui quittent le CME. Tout au long de l'année, les élus participent à des sorties et des événements en rapport avec leurs travaux.

Les principales thématiques abordées par le CME concernent la solidarité, l'école, la commune et son environnement. Les jeunes élus se réunissent en groupe de travail, une fois par mois, les mardis de 17h à 18h15, pour élaborer et mettre en œuvre des projets sur ces sujets.



SOLIDARITÉ

Les enfants du CME sont très actifs dans le domaine de la solidarité. Ils soutiennent des associations caritatives à travers plusieurs initiatives. Cette année, une collecte de produits en direction des familles va prochainement être lancée en lien avec les Restos du Cœur : jouets, couches, mais aussi et surtout, des produits alimentaires (petits pots, lait...). Pour ce projet, les jeunes élus réfléchissent à un slogan, une affiche et des flyers qui seront distribués dans leurs écoles respectives.

Depuis plusieurs années, le CME soutient l'association Marabout de Ficelle qui intervient en faveur de la recherche médicale. Cette action passe par la collecte de bouchons plastiques dans les écoles, en mairie ou à Carrefour Market, qui seront ensuite transmis à l'association. Ces bouchons seront recyclés en produits divers (pulls polaires, coussins...) qui seront vendus au profit de la recherche médicale.



ECOLES

Du côté des écoles, les membres du CME ont beaucoup de remarques sur cette thématique qu'ils connaissent très bien. Aménagements, fonctionnement, cantine, sorties scolaires, les idées sont nombreuses et touchent diverses questions.

Cette année, les membres du CME sont allés faire le tour des écoles pour recenser les besoins en matière d'aménagement. À la suite de ce diagnostic, des propositions ont été élaborées par les jeunes élus qui seront soumises aux Conseillers municipaux lors du vote du budget en mars prochain, c'est le cas de l'installation de mobilier dans les cours d'école notamment de bancs.

Les marquages au sol dans les cours de récréation sont aussi des demandes relayées par les membres du CME. Certaines écoles ont déjà vu des tracés de jeux réalisés (marelle, marquage pour le foot...), la suite est prévue cette année.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

En matière d'environnement et de cadre de vie, le CME est un espace d'échanges, de veille, de sensibilisation et de projets pour améliorer l'image de la commune. Les jeunes élus débordent d'idées pour inciter les personnes à mieux respecter la planète et particulièrement leur ville. Des panneaux représentant les problèmes repérés par les enfants ont été réalisés pour attirer l'attention des personnes et les inviter à changer leur comportement (déjections canines dans le parc ou sur les trottoirs, déchets jonchés sur le sol...).

En 2015, le CME a également participé à un concours d'affiches organisé par Saint-Étienne Métropole sur le thème de la réduction des consommations énergétiques dans les écoles, en remportant la seconde place.

Cette année, le thème du concours porte sur le tri du verre, les idées émergent !



LES DIFFÉRENTES ACTIONS DU CME

En 2016, les enfants du CME ont été à l'origine de plusieurs événements phares comme la mise en place d'une formation aux gestes qui sauvent menée par la Croix rouge, à laquelle chaque membre a participé. Cette action sera reconduite en 2017.

En juin dernier, une rencontre sportive interécoles a été organisée par le CME. L'idée, réunir autour d'un tournoi, toutes les classes de CM2 de la commune qui se retrouveront au collège à la rentrée prochaine. Cet après-midi sportif s'est clôturé par une « boum ». Bien sûr tous les membres du CME, chargés de l'organisation, étaient au rendez-vous ! Cette année, les jeunes se retrouveront autour d'un tournoi de hand-ball.

2016 a été aussi marquée par la conception du logo du CME (voir ci-dessus) à partir des idées des jeunes élus. Retour en images sur les temps forts du CME.

Les élus du CME, à l'instar des Conseillers municipaux, participent régulièrement aux événements officiels et festivités de la commune. C'est notamment le cas lors des voeux du Maire, des commémorations du 8 mai et du 11 novembre où ils sont amenés à prendre la parole ou encore lors de manifestations comme la semaine du développement durable à laquelle ils ont contribué en fabriquant des caisses à savon avec lesquelles ils ont défilé de la Place du Vigneron jusqu'au parc Nelson Mandela.



Les membres du CME sont amenés à visiter la mairie et rencontrer les services afin de découvrir son organisation.



Geoffroy Guichard : Journée de rassemblement des CME du département organisée tous les deux ans.



Le CME a participé à la semaine de l'environnement !





En début d'année, lors des vœux du Maire, ils adressent leurs vœux à travers une vidéo retraçant l'année écoulée.



Tournoi inter CM2 de Korfball



Le CME participe chaque année aux grands rendez-vous de la ville, comme les inaugurations ou commémorations (11 novembre, 8 mai...).

INTERVIEW

Agnès Pestre, conseillère municipale



Que représente pour vous le CME ?

Dans le cadre du Conseil Municipal Enfants, les jeunes élus participent à la vie de leur commune et pas seulement à la vie scolaire. Les accompagnateurs créent un environnement favorisant leur prise d'initiative et l'ouverture d'esprit. C'est un espace d'éducation à la citoyenneté qui permet aux enfants de comprendre le fonctionnement et l'organisation d'une commune. C'est un véritable outil de démocratie et de rencontres entre les élèves des 5 écoles de la commune.

Qu'est-ce qui vous a marqué depuis votre participation ?

Je constate chaque année l'esprit solidaire des enfants qui, dans le cadre des groupes de travail, proposent de nombreux projets orientés en direction de l'intérêt général, mais aussi des personnes les plus fragiles.

CONSEILS DE QUARTIER Automne 2016

A l'occasion des conseils de quartiers d'automne, une réflexion a été lancée sur l'extinction de l'éclairage public la nuit. A l'ordre du jour également l'équipement du parc Nelson Mandela, la campagne de sensibilisation au tri du verre, les travaux et demandes des habitants. Retour sur ces sujets :

■ Pour économiser notre planète et nos finances communales : Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit



La réflexion sur l'extinction de l'éclairage avait été proposée par des habitants participant aux Conseils de quartier. C'est pourquoi, la municipalité soucieuse du développement durable et désireuse de

participer aux engagements pris lors de la Cop 21 a souhaité soumettre cette idée aux habitants par l'intermédiaire des Conseils de quartier, mais aussi du Bulletin municipal et du site Internet de la commune. Sur l'ensemble des centaines d'avis recueillis, 2/3 se sont exprimés favorablement pour l'extinction, 1/3 défavorablement.

En plus de l'économie d'énergie et plus particulièrement de l'électricité une économie de 48 000€ sera réalisée. Conformément à la demande des habitants 50% de cette économie servira à investir dans les économies d'énergie.

Après cette phase de consultation, le Conseil municipal réuni le 30 janvier dernier, s'est prononcé pour engager une expérimentation de l'extinction de l'éclairage nocturne sur l'ensemble de la commune par 21 voix pour et 6 voix contre.

Cette extinction débutera mi-février de 23h30 à 5h en semaine et de 0h30 à 5h les vendredis et samedis.

Les caméras de vidéosurveillance municipales dotées d'équipements infrarouges conserveront leur utilité.

Cette action s'ajoute à d'autres interventions de la commune en faveur de la protection de l'environnement et notamment de la biodiversité et de la réduction des dépenses énergétiques.

■ Pour économiser notre planète, améliorons le tri des déchets

Saint-Etienne Métropole relance une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets, la Communauté urbaine faisant figure de mauvais élève en la matière avec



une moyenne de 30 kg par habitant et par an alors que la moyenne nationale est de 45.9 kg.

Unieux a été désignée aux côtés de 4 autres communes (Le Chambon Feugerolles, Lorette, St-Priest en Jarez et St Etienne) pour améliorer le tri du verre. Pour favoriser ce tri, 7 nouveaux

containers ont été installés en complément des 30 déjà existants.

Le tri c'est aussi le tri des textiles !

Saint-Etienne Métropole organise sur son territoire la collecte des textiles, linges de maison et chaussures usagés, en s'appuyant sur une Délégation de Service Public signée avec Le Relais 42 – Chrysalide.

Ce service de proximité s'organise autour de 3 axes fondamentaux :

- un geste pour l'environnement : en 2015, 1165 tonnes de déchets ont été détournées de l'enfouissement soit 3kg/an/par-habitant.

- une filière locale intégrant un critère insertion : 48 emplois d'insertion ont été créés chez Chrysalide à St Etienne pour la collecte et au centre de tri Le Relais 42 à Pélussin.

- la solidarité : en soutenant les associations locales (Terre des Hommes, Le Secours Populaire, Le Secours Catholique, La Croix Rouge notamment).

Plusieurs points d'apports volontaires existent à Unieux : Place Jean Jaurès (Côte-Quart), 10 rue Kennedy (Parc Prévert), Rue Pasteur (proche de la paroisse), en bas de la rue Karl Marx.



■ Parc Nelson Mandela

Depuis son inauguration en juillet 2014, la Ville poursuit l'équipement du parc pour répondre au plus près aux demandes des habitants. En plus du City stade, des balançoires, de la piste cyclable, du toboggan, des jeux destinés aux plus jeunes ont été installés en 2015 faisant le plus grand bonheur des familles. Puis en 2016, de nouveaux bancs et des équipements sportifs tout publics ont complété cet espace.

Pour 2017, la municipalité a proposé aux Conseils de quartier l'installation d'une structure en direction des enfants de 7 à 12 ans.

■ Les incroyables comestibles



Les "incroyables comestibles" vont pointer le bout du nez ce printemps à Unieux ! Jamais entendu parler ? C'est une initiative citoyenne qui a vu le jour en Angleterre il y a quelques années et qui s'est essaimée un peu partout dans le monde.

L'idée est simple. Il existe des espaces envahis de mauvaises herbes ou de pelouses où l'on pourrait planter des légumes ou des fruits. Il s'agit de récupérer ces terrains, de les aménager pour y faire pousser courgettes, tomates, fraises, etc. grâce à l'huile de coude de citoyens intéressés. Ces endroits appartiennent à tous. Chacun peut y venir pour apporter sa contribution et récolter ce qu'il y pousse.

Avec le soutien de la municipalité, un premier "Incredibles comestibles" va voir le jour aux abords de la mairie. Cela vous intéresse de participer à cette expérience ? Venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement : Geneviève Chantrel | Tél. : 06.09.97.12.43 | Email : genevievechantrel@wanadoo.fr

La saison de reprise du jardinage étant proche, n'hésitez pas à consulter le guide «Jardiner nature» !

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html>

Les points spécifiques abordés dans les quartiers

Val Ronzière

- Circulation rue Karl Marx, suite à la visite de territoire organisée en été plusieurs propositions ont été présentées pour ralentir la vitesse. La solution retenue consiste en la mise en place d'écluses expérimentales (peinture et balisettes) qui seront définitives si les résultats sont concluants.
- Rue Aristide Briand, la mise en place d'un radar et le déplacement du container à verres ont été demandés.

Croix de Marlet

- Demande d'un container à verre supplémentaire rue Franklin.
- Les membres de la réunion souhaitent obtenir des informations sur le centre d'enfouissement Borde Matin, ils regrettent des odeurs nauséabondes fréquentes. **Une demande de réunion publique en présence de représentants du centre d'enfouissement a été faite par M. le Maire. En attente de date prochaine.**
- Des travaux d'assainissement rue Albert Thomas sont prévus par Saint-Etienne Métropole. Les habitants seront rencontrés par SEM.
- La vitesse excessive de la traversée de la Croix de Marlet reste un problème difficile à résoudre car ce secteur est partagé entre le Département, Saint-Etienne Métropole, les Villes d'unieux, de Firminy et Roche la Molière.

- Problèmes de stockage de poubelles au niveau du centre équestre et de stationnement rue St Exupéry.

Côte-Quart

- Vitesse excessive rue E. Renan. Cette problématique a été soumise à Saint Etienne Métropole.
- Une demande de bancs sur le parking Jean Jaurès, notamment pour le mercredi jour du marché.

Vignerons - Mairie

- Remarques sur l'enrobé et le devenir du parking en bas de la rue Anatole France.
- Demande d'enrobé sur la parcelle en herbe située devant la crèche Pom' Requette.
- Demande d'un poteau supplémentaire devant la salle A. Chauvy pour éviter le stationnement devant l'équipement.

Pont d'Unieux - Pertuiset - Bourg

- Il a été signalé la détérioration du panneau d'information du laminoir au niveau du rond-point de la Fenderie et des balisettes d'axe de chaussée de la rue Jules Verne.
- Vitesse de circulation rue Roger Salengro : une visite de quartier avec les riverains sera organisée en juin pour réfléchir à des solutions.

ZOOM SUR... les services de la mairie

Pendant plusieurs publications, Unieux.commun[e] va à la rencontre des services de la Ville pour vous présenter leurs missions, leur rôle et leur fonctionnement.

TECHNIQUE Centre Technique Municipal (CTM)



Le centre technique municipal regroupe l'ensemble des personnels de différents services qui assurent l'entretien ou les travaux neufs sur les équipements municipaux et les espaces publics (parcs, trottoirs, parking...). Son rôle consiste en la mise en œuvre des projets confiés par les services techniques en fonction des orientations municipales. Ils sont chargés de répondre aux diverses urgences (rupture de canalisation, pannes électriques, plomberie défectueuse...) au sein des bâtiments publics.

Le centre technique municipal est dirigé par Serge Diana qui fait aussi le lien avec les services techniques. Il est secondé par des chefs de service, Jean-Lou Jugnet pour le service général, Roland Lefebvre pour le service sports et jardin, Cyrille Rouby pour le service bâtiment, Bernard Violon pour le service garage et Jérôme Barbier pour le service des eaux.

Chaque service a des missions particulières, mais tous les agents sont amenés à travailler ensemble lors de certains événements comme les chutes de neige, les inondations, le transport et l'installation des matériels pour diverses animations.

Le service sport et jardin

Les agents de ce service assurent, au fil des saisons, l'embellissement et l'entretien des différents espaces verts, des aires de jeux, des terrains de sport comme le stade Poty... Certains des personnels assurent aussi le gardiennage des gymnases ou des enceintes sportives.



Le service garage

Il assure l'entretien et la réparation du parc automobile municipal et du matériel technique (tondeuses, débroussailleuses, etc.).

Le service général

Les tâches de ce service sont multiples. Ils ont notamment en charge l'entretien des espaces publics, ils participent à la mise en place des grands événements organisés par la municipalité (installation de matériel, signalétique...) et interviennent sur certaines tâches relatives à la voirie (pose d'enrobés).

Déneigement

Ces différents services participent activement au déneigement en période hivernale certains au volant des saeuses pour ce qui concerne les voiries et d'autres avec pelles et balais pour dégager les trottoirs ou espaces publics. Les personnels municipaux s'investissent sans compter dans ces périodes difficiles que ce soit en semaine ou les week-ends. Même si parfois, certains pensent que le déneigement n'est pas efficace, il ne faut pas oublier que la commune compte près de 50 kilomètres de voirie et que les véhicules ne peuvent être partout en même temps. Il peut par ailleurs arriver que les matériels subissent des défaillances techniques.



A NOTER

Il est à noter que le déneigement des trottoirs devant les propriétés, commerces, etc. est de la responsabilité des propriétaires ou des occupants.

Le service bâtiments

Ce service a plusieurs rôles : il assure l'entretien des différents bâtiments comme les écoles, les salles de réunion...tant en électricité qu'en plâtrerie-peinture, serrurerie, menuiserie ou plomberie. Sa présence permet des interventions rapides au moindre problème.



Le service des eaux

Les compétences de ce service dépendent désormais de Saint Etienne Métropole mais grâce à des conventions, les agents sont restés dans la commune ce qui permet, du fait leur connaissance du territoire, une meilleure réactivité pour le service de proximité.





DON DU SANG Signature d'une convention



La Mairie a toujours soutenu l'association des donneurs de sang de l'Ondaine dans sa mission de collecte des dons de sang et de plasma à Unieux.

Fin 2016, dans un contexte d'augmentation des besoins en transfusions, une convention entre la Ville, l'Etablissement Français du Sang et l'association de don locale a été signée pour officialiser les engagements.

Ainsi, pour permettre à un maximum d'habitants de participer au don du sang et de plasma sur la ville, la mairie met à disposition de manière gracieuse une salle publique pour l'organisation des collectes. Elle s'engage également à communiquer les dates et horaires des collectes à travers le bulletin municipal, le site Internet et les différents points d'informations. Un espace de promotion leur est aussi réservé lors du traditionnel forum des associations. L'association des donneurs de sang bénévole s'engage quant à elle à accompagner les donneurs après le don par l'information et le soutien personnalisé.

Prochaine collecte à Unieux : Jeudi 16 mars 2017 de 16h à 19h - Salle André Chauvy

U.F.O.R Quelques nouvelles du club !

La saison est déjà bien entamée avec un nombre de licences sensiblement identique à celui de l'an dernier, soit pratiquement 200 licenciés.

A ce jour l'équipe 1 senior garçons se classe 3e, les seniors filles occupent la seconde place du classement, l'équipe 2 senior garçons quant à elle occupe la 4e place. **Dès le mois de mars, des licences joueurs (6-15 ans) seront proposées gratuitement.** Ainsi, les jeunes pourront venir s'initier et découvrir le rugby avant de s'engager pour une saison. Pour cela, il suffit de se présenter le mercredi après-midi au stade Holtzer où dirigeants et éducateurs vous donneront toutes les informations nécessaires. **Vous pouvez aussi joindre Ludovic SOULIER au 06.14.66.31.02.**

L'UFOR c'est aussi une association qui propose des animations aux licenciés, à leur famille, amis et à tous ceux qui ont envie de venir passer de bons moments avec les membres du club. Voici quelques manifestations à retenir et surtout n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

AGENDA

24 Février : Fête de la bière

11 Mars : Carnaval

28 mars : Concours de boules carrées

22 avril : Soirée dansante à l'occasion des 110 ans du club et des 10 ans de l'équipe filles ! (Salle Dorian à Fraisses)

25 juin : Concours de pétanque

02 juillet : Remise des ovals d'or





CENTRE SOCIAL Ambiance "Mille et Une Nuits" lors du réveillon solidaire

Une nouvelle fois le Centre social a terminé l'année avec le réveillon solidaire qui a regroupé 130 personnes salle Dorian à Fraisses.

Aujourd'hui, jeunes et moins jeunes attendent avec impatience cet événement pour venir passer un bon moment, sortir de chez soi et de son isolement. Cette année, les participants avaient choisi le thème des « Mille et Une Nuits » laissant place à de beaux costumes, aux rêves et à la danse.

Une telle animation ne pourrait se dérouler sans une équipe solide d'une vingtaine de bénévoles et de salariés du Centre social, le soutien d'associations locales, de la municipalité, les dons des commerçants de la commune, les subventions et surtout la participation active des usagers (décoration, animation, cuisine, service...) ! Pour cette édition, 2 jeunes ont également contribué à l'organisation dans le cadre de chantiers éducatifs.

L'an prochain, nous fêtons la dixième édition de cette soirée.



Départs en retraite, travaux... Des changements se profilent au Centre social !

Marie-Andrée, responsable du secteur enfants de Côte Quart, vient de quitter l'association pour un départ en retraite. Elle est remplacée par Géraldine qui s'apprête à reprendre le flambeau avec de nouvelles idées et son dynamisme.

Marie-Hélène, directrice du Centre social depuis de nombreuses années, quittera elle aussi l'association mi-mars pour goûter aux joies de la retraite. Elle sera remplacée par Nora qui occupait les mêmes fonctions au Centre social du Jardin des plantes à Saint-Etienne.

Les locaux du siège social situés au Val Ronzière construits en 1971 se verront subir une grosse rénovation menée par la Ville d'Unieux. Le Centre social devra temporairement se déplacer sur d'autres sites durant les travaux. A l'issue ce sera un bâtiment totalement rénové qui pourra vous accueillir et vous faire oublier ces désagréments.



MUSIQUE CLASSIQUE 24e Festival Georges Cziffra

Découvrez sans plus attendre le programme de la 24e édition du festival Georges Cziffra !

Un hommage aux cordes cette année et toujours 3 concerts de jeunes lauréats de la Fondation Cziffra, généreux et talentueux. Chaque année, dans le cadre du Festival Georges Cziffra, nous associons le plaisir de l'écoute au plaisir des yeux. Vous pourrez donc découvrir les créations d'artistes locaux avec René Lays, Marcel Bouchet et l'atelier Art'Ux.



René Lays

SOIRÉE DE LANCEMENT

du Festival

Jeudi 23 mars 19h

Lancement du Festival et vernissage de l'exposition de peinture et de sculpture en présence de deux membres du Trio Lenitas, de Musi'Val, école de musique d'Unieux : Véronique Delaigue (violin), Peggy Sartarin (piano), Matthias Taghon et deux de ses élèves.

TRIO LENITAS

violons

Vendredi 24 mars 20h30

Le Trio Lenitas s'est formé en 1996 à la suite de masterclasses données à Tours par le Quatuor Borodine. Les trois musiciens, réunis par leur affinité avec l'école russe, ont approfondi leur collaboration artistique et amicale en suivant de nombreux cours de maîtres auprès de Mark Drobinsky, Hatto Beyerle et Botvay Karoly.

FRÈRES BOUCLIER

violin/accordéon

Samedi 25 mars 20h30

Issus d'une famille de musiciens, Dimitri et Julien Bouclier s'imposent aujourd'hui comme de véritables virtuoses de leurs instruments. Le violoniste Julien Bouclier est diplômé de la Haute Ecole de Musique de Genève et Dimitri Bouclier, l'accordéoniste, diplômé de la Haute Ecole de Musique de Lausanne.

CLARA DANCHIN THÉODORE LAMBERT

violin/piano

Dimanche 26 mars 15h

Clara Danchin est actuellement en classe d'Artist Diploma au Royal College of Music de Londres, ainsi qu'en formation au Diplôme d'Etat de professeur de musique à l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse. Théodore Lambert est un pianiste aux multiples facettes, 3e prix du concours international Claude Bonneton à Sète.

En application de l'article 9 de la loi du 27 février 2002, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal de la Ville d'Unieux aux groupes d'élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Cette tribune n'engage que leurs auteurs et aucunement la rédaction.

Unieux, Nouvelle Dynamique

Tant il est vrai que la presse n'est pas exhaustive dans ses comptes rendus et qu'assister au Conseil Municipal peut s'avérer contraignant pour chacun de vous, nous avons décidé qu'en 2017, le contenu de notre tribune du bulletin sera recentré, à chaque parution, sur nos interventions en conseil municipal.

Sur la question de l'extinction de l'éclairage public, à l'ordre du jour, en décembre dernier, nous avons dit que la nécessité écologique de réduire l'éclairage de nuit comme celle d'une débauche depuis des années de la surenchère à vouloir trop éclairer de partout sur tous les territoires étaient l'une et l'autre une évidence. Evidemment, la réduction des dépenses au niveau budgétaire s'impose. **Mais le tout ou rien, n'est pas la solution unique.** Les principales dispositions efficaces, à notre avis et il y en a bien d'autres seraient de : **régler les horloges astronomiques pour retarder le démarrage de l'éclairage et d'avancer l'arrêt de celui-ci, de réserver l'éclairage public aux cheminements piétons y compris aux traversées de rues et d'utiliser des sources bi-puissance.**

Un exemple des plus frappants : l'éclairage sur la RD3. Si vous prenez cette voie de nuit, vous constaterez depuis le Pertuiset direction Firminy, que le premier tronçon jusqu'au rond-point Kennedy est déjà plongé dans le noir. Le reste du tracé est diversement éclairé suivant le secteur jusqu'au Pont du Sauze. Compte tenu que sur cette voie, aucune habitation n'est présente et que les commerces sont accessibles par des rues perpendiculaires éclairées, ce choix d'éclairage de la RD3 n'est pas vraiment pertinent. Il y a mieux à faire et en plus économique. Qu'il faille mener une réflexion, c'est sûr, mais nous pensons que **toutes les pistes n'ont pas été explorées par la municipalité en place.** La consultation des unieutaires par l'intermédiaire des réunions de quartiers rassemblant quelques dizaines de personnes pour une majorité d'élus, est loin d'être représentative. Par contre, le retour d'un coupon à remplir peut s'avérer intéressant, sous réserve d'une participation notable et surtout que chacun puisse s'exprimer au-delà du choix limité proposé. **Notre réponse lors du CM du 30 janvier sera donc «non à l'extinction totale de l'éclairage public».**

Babette LUYA, Bernard CHAPELON, Monique FRANCHINI, Michel DOUTRE, Laurence VERNET, Serge BROUILLAT.

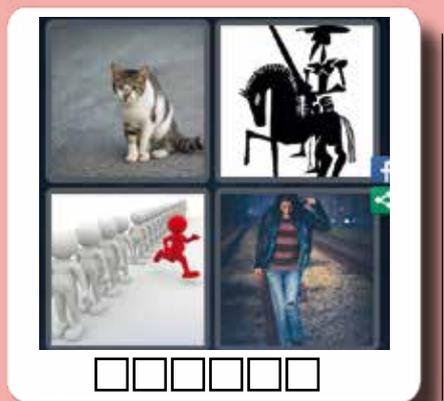
Rassemblement Bleu Marine pour Unieux

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur notre recours auprès du tribunal administratif concernant **le legs de Gabriel Crépet**. Plusieurs articles sont parus dans la presse quotidienne régionale, mais tout le monde ne la lit pas régulièrement. Voici un bref historique. En 1980, Gabriel Crépet a déposé un testament devant le notaire. Il faisait don de tous ses biens au CCAS, « avec la condition expresse de placer l'argent au meilleur taux est de reverser les intérêts aux personnes âgées défavorisées de la commune ». À son décès ses volontés ont été respectées et en remerciement la commune a donné son nom à la salle des fêtes. 30 ans plus tard, l'actuelle équipe municipale a décidé de rénover cette salle : mise aux normes d'isolation, accessibilité aux handicapés, etc. Sur ce point, nous avons aussi une divergence d'opinions, car le projet est devenu trop ambitieux. En quête de financement, M. le maire a donc décidé, par le biais d'une délibération de juin 2016, de prendre le capital du legs et de compenser la perte des intérêts, à hauteur d'environ 3000 €, par une subvention annuelle au CCAS. **Sans aucune arrière-pensée politique**, nous avons donc déposé une requête au tribunal administratif en vue de faire invalider cette délibération, car seul un juge peut donner cette autorisation. Une nouvelle délibération a été votée en octobre qui annule et remplace la précédente. Celle-ci n'étant toujours pas conforme au droit, nous avons déposé une nouvelle requête. Voilà la situation à l'heure où nous écrivons ces lignes. **Ceci est notre vérité**, elle aura la valeur que vous lui donnerez. En ces temps où des choix vont vous être demandés, nous ne saurions trop vous conseiller de ne pas vous arrêter aux beaux discours.

Informez-vous, renseignez-vous. Votre libre arbitre est ce qu'il y a de plus important.

Frédéric BATTIE, Dominique VIALON-CLAUZIER.

Trouvez un mot correspondant aux images :



4 carnets de 10 entrées au cinéma QUARTO à gagner.

Envoyez votre réponse **avant le 15 avril 2017** par le formulaire de contact du site Internet (www.ville-unieux.fr) ou sur papier libre à : Mairie d'Unieux - Jeu Concours - Place Charles Crouzet - 42240 Unieux. Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et contactés directement par téléphone ou par mail.

Réponses du jeu du bulletin municipal n° 43 : CUEILLIR - SOUCHE - MOUVEMENT

LECTURE Les coups de coeur de la Médiathèque !

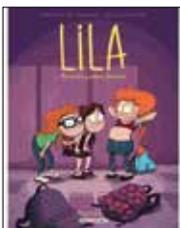
Unieux
theque
Médiathèque d'Unieux

« **Là où je continuerai d'être** » de Linda Bortoletto (*Le Passeur éditeur*)



Un formidable roman d'aventure qui « donne la pêche » et ouvre des horizons intérieurs. Le parcours d'une jeune trentenaire, aventurière, sportive, adepte et amoureuse de la montagne qui décide à la mort de son père de tout abandonner : carrière de haut fonctionnaire, mari, appartement confortable pour vivre en harmonie avec son être profond et réaliser ses rêves de voyages. Direction le Kamtchatka dans l'Extrême-Orient russe, une des contrées les plus isolées de la planète. Linda parvient à prendre contact avec les Tchouktches, un peuple nomade qui réalise chaque année une transhumance avec 2500 rennes jusqu'à la mer de Béring. Ils acceptent qu'elle les accompagne dans cette longue marche glacée. Elle partage leur quotidien et vit un moment déterminant dans sa vie.

« **Lila. Pommes, poires, abricots.** » de Séverine de La Croix, Pauline Roland (*Delcourt*)



Lila est une fillette, élève de CM1. Elle est joviale, dynamique, porte une grosse tignasse rousse et depuis cet été, elle a ... les seins qui poussent ! Elle est toute fière de sa poitrine, même si elle ne sait pas trop comment ça se gère. De la recherche de brassières aux soutiens-gorges, en passant par la réaction de ses proches, l'ensemble forme une histoire complète qui rassurera toutes les petites filles confrontées à cette transformation physique. Sans être « nunuche », ni grossière, cette bande dessinée, pleine d'humour, constitue un formidable biais pour parler d'un sujet sensible aux petites filles : la puberté.

ANNUAIRE

Pompiers	18
SAMU	15
Police Secours	17
Police municipale	06.08.32.94.56

Mairie (Accueil / Etat civil)	04.77.40.30.80
Services techniques / Service de l'eau	04.77.40.30.90

Cinéma Théâtre Quarto / Culture / Animation.....	04.77.61.01.05
Médiathèque.....	04.77.89.42.65
Ecole de Musique Musi'Val	04.77.56.01.68

Pôle de Services (<i>Action sociale - Relais Assistantes maternelles - Navette SIDR - Animation séniors - Portage des repas...</i>)	04.77.40.29.60
Foyer résidence « Maison de l'Amitié »	04.77.56.24.08

Affaires scolaires	04.77.40.30.82
Service périscolaire / T.A.P	04.77.40.30.84
Crèche Pom' de Reinette	04.77.61.73.30
Centre social (4 - 11 ans)	04.77.56.00.99
C.L.A.J (12 - 16 ans).....	04.77.56.08.71
Secteur Jeunes (à partir de 16 ans)	06.74.17.92.27

École maternelle du Bourg	04.77.56.18.76
École élémentaire du Bourg	04.77.56.04.74
Groupe scolaire du Val Ronzière	04.77.56.32.77
École maternelle de Côte-Quart	04.77.56.69.25
École élémentaire de Côte-Quart.....	04.77.56.13.30
École maternelle du Vigneron	04.77.56.27.54
École élémentaire du Vigneron.....	04.77.56.04.60
École privée Ste Lucie	04.77.56.73.64

PERMANENCES au Pôle de services

12 rue Etienne Visseyriat - 42240 Unieux

Tél. 04.77.40.29.60

SUR RENDEZ-VOUS

♦ Mission locale Jeunes :

Le jeudi après-midi de 13h45 à 16h30

♦ **PMI** : Le mardi matin de 8h45 à 11h30

♦ Service juridique :

Le 2e vendredi du mois de 8h30 à 11h30

SANS RENDEZ-VOUS

♦ **Vie Libre** : Le 3e vendredi du mois de 15h à 17h

ETAT CIVIL

MARIAGES

NEANT

NAISSANCES

AZOUZ Jasmine	08.12.2016
ERDINÇ Erhan	07.12.2016
GIBERT Liham.....	13.12.2016
VUYLSTEKE Camille	17.12.2016
VUYLSTEKE Éléna.....	17.12.2016
MARTIN Jade	25.12.2016
DECHANDON Tia	31.12.2016
FRANC Aria	04.01.2017
SOUCHON Albane	09.01.2017
SOUCHON Romy	09.01.2017
SAGNOL Nolan.....	11.01.2017

DÉCÈS

REY Gérard (10 T, rue de la Paix)	17.11.2016
BOURRET Catherine née CHOMAT (12, rue Maxime Gorki) ...	20.11.2016
DEVILLE Claude (26, rue Ambroise Paré)	21.11.2016
MEILLER Jean-Paul (10, rue de la Paix).....	22.11.2016
RÉTIF Jean (1, rue Jean Baptiste Bousingault)	24.11.2016
KLAWCZYNSKI Paulette née RIOCREUX (9, rue Jules Verne) .	02.12.2016
PINEL Bernadette née BAYON (5, Avenue Roger Salengro) ..	19.12.2016
CELLETTE Joseph (5, rue Jacquard)	24.12.2016
GARONNAIRE Gustave (4, Impasse Jean Zay)	24.12.2016
MASCHIO Maurice (1, rue du Maréchal Leclerc)	26.12.2016
PELLISSIER Michel (8, Rue de la Paix)	29.12.2016
VACHON Marie-France (17 A, Rue Penel)	30.12.2016
WALTER Lucette (83, Rue Pasteur)	01.01.2017
NICOLAS Ignace (35, Rue Elisée Reclus)	03.01.2017
LAHLEB née LACOUR Elisabeth (9, Rue Jules Verne).....	08.01.2017
BAYON née DEVILLE Marie (15 A, Rue Alfred de Musset)	24.01.2017
MOUGIN Robert (4, Rue de la Paix)	24.01.2017

Unieux présente son
24ème Festival de Musique Classique

GEORGES
Cziffra

23 AU 26
MARS
2017

RÉCITAL DES LAURÉATS DE LA FONDATION CZIFFRA
Concerts à L'Eglise du Bourg, Place Déchandon
Unieux Loire

23 mars
19h

**Soirée de lancement
du Festival**

et vernissage de l'exposition de
peinture et de sculpture en présence
de deux membres de Trio Lenitas et de
Musival, école de musique d'Unieux

24 mars
20h30

Trio Lenitas

GUILLAUME MARTIGNÉ / violoncelle
FRANÇOIS MARTIGNÉ / alto
SERGE CHARLET / violon

25 mars
20h30

Frères Bouclier

DIMITRI BOUCLIER / accordéon
JULIEN BOUCLIER / violon

26 mars
15h

Danchin-Lambert

CLARA DANCHIN / violon
THÉODORE LAMBERT / piano



Informations et réservation
04 77 61 01 05
sophie.larue@unieux.fr

NE RATEZ AUCUNE
INFORMATION
INSCRIVEZ-VOUS À
LA NEWSLETTER
D'UNIEUX



Actualités,
infos utiles,
agenda culturel...

Toute l'information
directement chez vous !

S'INSCRIRE >

SCANNEZ LE CODE CI-CONTRE
ou allez sur www.ville-unieux.fr

